

Annexe A

Stratégies d'intervention en violence conjugale : quelques pistes

Les étapes du dépistage:

1. Se poser à soi-même la question: Est-il possible que cette personne subisse de la violence de la part de son partenaire?
2. Observer la présence de signes pouvant révéler de la violence conjugale : contrôle du partenaire, isolement (bris des liens avec les proches), maux physiques, faible estime de soi, perte de confiance, peur, peine, honte, culpabilité, etc.
3. Aborder le sujet de la vie de couple SI LE PARTENAIRE N'EST PAS À PROXIMITÉ.
4. Poser des questions précises sur les comportements violents.

Quelques questions pour dépister la violence conjugale et qui peuvent inspirer les intervenant-e-s/partenaires à dépister la violence conjugale, et ce, tout dépendant du lien de confiance établi entre l'intervenant- et l'utilisateur-e. Ce dépistage doit se faire en absence du conjoint.

«J'aimerais que nous parlions de la façon dont les conflits se règlent entre vous et votre partenaire. Tous les couples vivent des conflits. En fait, il est presque impossible de ne pas en vivre que ce soit au niveau du ménage, du budget, de la façon d'éduquer les enfants, etc. Dites-moi, quel genre de conflit vivez-vous avec votre partenaire?»

«Pourriez-vous me dire comment ça se passe entre vous et votre partenaire pour régler les conflits?»

«Est-ce que votre partenaire a déjà été tellement en colère qu'il a dit ou fait des choses qui vous ont fait mal ou qui vous ont fait peur?»

Intervention minimale auprès des victimes de violence:

- . Ne jamais questionner en présence du partenaire violent
- . Permettre à la personne de s'exprimer sur la violence qu'elle subit
- . Tenir le partenaire responsable de ses actes (rien ne justifie la violence)
 - Diminuer la culpabilité et la honte ressenties
 - Axer l'intervention sur la validation des émotions (ce qu'elle ressent est normal, légitime)
 - Normaliser les réactions de la personne qui subit la violence
 - Souligner ses forces, capacités, ressources personnelles
 - Aider à se protéger de la violence et établir des scénarios de protection
 - Demeurer toujours disponible et respecter son rythme ainsi que ses décisions
 - Fournir de l'information sur les ressources d'aide.